

Fiche action	34.3	Construire la stratégie territoriale nécessaire au développement du tourisme d'affaires
Dispositif		CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RHÔNE ALPES
Contrat	DV1A	Bassin de Bourg-en-Bresse
Axe	3	Développer une économie durable et créative
Objectif	34	Conforter le positionnement touristique du territoire

Contexte :

Face à l'évolution de l'activité économique régionale, le Parc des expositions et loisirs de l'Ain (Ainterexpo, construit en 1978, nécessite une politique d'investissements lourds pour sa restructuration afin d'offrir une meilleure fonctionnalité et devenir plus concurrentiel.

Cette politique d'investissements est inscrite dans la convention de centralité portée par Bourg-en-Bresse Agglomération. En parallèle de cette restructuration, il est indispensable de travailler à la structuration de l'offre tourisme d'affaires à l'échelle du bassin de Bourg-en-Bresse, opérationnelle d'ici au terme des travaux de réhabilitation d'Ainterexpo.

Il est entendu que cette structure n'est qu'une des composantes de l'offre et qu'il est nécessaire de faire émerger les potentialités de l'ensemble du territoire, cette action devant s'inscrire pleinement dans la complémentarité entre Bourg-en-Bresse Agglomération et son bassin de proximité

Description :

Bourg-en-Bresse Agglomération se dote d'un outil économique (et culturel et sportif) en capacité d'accueillir des manifestations régionales, nationales.

Dans le cadre du développement du tourisme d'affaires, Bourg-en-Bresse Agglomération apporte ses structures et sa capacité hôtelière, le territoire apporte lui ses sites culturels, naturels, ses offres de valeurs des différents terroirs et des compléments à l'offre d'hébergement et plus globalement d'accueil.

Par ailleurs, afin de développer l'attractivité économique du territoire, en lien avec le réseau régional TI STRA - Tourisme Industriel Scientifique et technique de Rhône Alpes, le développement du tourisme de découverte économique pourra être initié.

Les objectifs sont les suivants :

- fédérer et motiver les acteurs privés et publics,
- animer la structuration de cette action,
- faire émerger les potentialités de l'offre actuelle,
- développer la qualité de l'offre et la garantir,
- développer une action durable de communication et promotion des ventes,
- structurer un service opérationnel dédié au développement de l'offre.

La Région Rhône-Alpes pourra intervenir sur :

- une étude de marché et de communication permettant de définir le positionnement de l'offre,
- la création d'outils innovants de communication (annuaires, site internet...),
- la création d'outils de prospection,
- la formation des acteurs adaptée au marché visé,
- le développement d'un plan marketing adapté à l'offre du territoire et ses caractéristiques,
- l'organisation d'actions de communication, promotion et commercialisation,
- l'organisation d'événementiels dont les retombées économiques sont manifestes à l'échelle territoriale,
- une mission d'assistance au côté de l'animateur en charge du tourisme.

Il est à noter que dans le cadre du 3e schéma de développement du tourisme et des loisirs du département de l'Ain, le C.D.T. pourra accompagner le démarrage de la mise en marché de l'offre dans le cadre de la fiche action 3-4-2, en mettant à disposition son outil de commercialisation.

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Bassin de Bourg-en-Bresse et une partie du territoire du C.D.R.A. Plaine de l'Ain (C.C.Bugey - Vallée de l'Ain, C.C.Pont d'Ain - Priay - Varambon, O.T.I. Pays de Cerdon - Vallée de l'Ain, S.I.I. Pont d'Ain - Priay -Varambon).

Bénéficiaire : Syndicat Mixte porteur du C.D.D.R.A., les E.P.C.I. du territoire

Responsable local du projet : Véronique GUILLOT, chargée de mission tourisme

Syndicat Mixte Cap3b

68, avenue de Parme -01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04 74 47 25 40

vguillot@cap3b.fr

Partenaires associés : Les E.P.C.I., les professionnels du territoire

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
Commercialisation - Mise en marché	FCT	100.000	100.000	
Mission d'assistance - salaire	FCT	100.000	100.000	
Conseils	FCT	80.000	80.000	
Communication - Promotion	FCT	70.000	70.000	
Equipements nécessaires à la création d'un service T.A. (logiciel, ...)	INV	50.000	50.000	
Total des dépenses	FCT	350.000	350.000	
Total des dépenses	INV	50.000	50.000	
Recettes en euros		Mt subventionnabl	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		400.000	120.000	30%
Total des subventions			120.000	
Auto-financement			280.000	70%
Total des recettes			400.000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 13%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :

2010 - 2015

Suivi et évaluation :

réalisation de plan d'actions

Observations :